

déclaration UNSA lors de la réunion plénière du 02 février 2021

L'UNSA s'est intégrée dans la démarche prévue par la fiche repère portant sur la négociation sur le temps de travail. Cela ressort particulièrement dans la version de l'accord de méthode qui nous a été transmise hier.

Elle a formulé des propositions de thèmes et de sous-thèmes pour le cadrage de la négociation. Notre objectif est de permettre de vraies évolutions de qualité de vie au travail et de qualité de service rendu. A ce jour, il est bien difficile de savoir ce qui sera de l'ordre du recul ou de l'avancée sociale !

L'UNSA a rappelé que le temps actuel était le fruit de négociations qui avaient été menées avec les élus, dans un objectif de progrès social que nous recherchons -a priori- collectivement.

En parallèle, l'UNSA a demandé avec la CFDT que le temps qui sera réalisé en plus soit compensé financièrement et que le principe immuable de non-compensation financière soit retiré afin que s'ouvrent des négociations sur ce point, de manière à ce qu'une compensation soit assurée à la mise en œuvre des 1607 heures. L'UNSA ne l'a jamais caché et l'a évoqué à chaque fois qu'elle en a eu l'occasion, auprès de Mme Rolland, auprès de Mme Bassal et auprès des services de l'administration.

L'UNSA et la CFDT ont reçu une réponse négative sur ce point hier soir, qui se base sur l'ouverture de la refonte du régime indemnitaire à l'issue des négociations sur le temps de travail. En d'autres termes, augmenter le temps de travail annuel d'un équivalent de plusieurs jours de travail sans le rémunérer, conduit en définitive à remettre en cause les "35 heures" ou à obliger les agents à réaliser plusieurs jours de solidarité chaque année. Cela n'est pas envisageable.

La refonte immédiate n'est pas une demande de l'UNSA. Sa demande est de compenser à compter du 1^{er} janvier 2022 le temps de travail réalisé en plus. Le travail à conduire sur l'architecture indemnitaire est distinct.

S'agissant d'un préalable à toute négociation, et en l'état de la décision, le Bureau de l'UNSA sera réuni lundi après-midi et vous fera part de sa décision même si la tendance est déjà connue.